



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 831/2020
Date de la séance du CE : 12 août 2020
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2020.STA.935
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Madame la députée Vania Kohli, Berne, avec effet au 30 août 2020.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Monsieur **Philip Kohli**, né en 1991, Berne, inscrit sur la liste 12, Bürgerlich-Demokratische Partei, dans le cercle électoral de Berne,

élu au Grand Conseil au 31 août 2020.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'Etat